

fortement pressée, est recouverte d'un lit de fumier de cheval, frais, fortement pailleux et susceptible de fournir une fermentation énergique. Ce fumier a l'inconvénient de fermenter très rapidement, la fermentation peut en être ralentie, et rendue assez durable pour que son action se continue jusqu'au moment où les froids ne sont plus à craindre, par l'addition d'une certaine quantité de fumier d'étable, également pailleux, et dont les pailles, ainsi d'ailleurs que celles du fumier de cheval, doivent être gorgées de purin afin de fournir une bonne combustion.

L'addition de fumier d'étable a en outre l'avantage de diminuer la production des champignons qui se développent en quantité assez considérable, sur les couches chauffées exclusivement à l'engrais de cheval.

La couche d'engrais est fortement piétinée, tassée au pilon et ramenée à une épaisseur d'environ un pied, au-dessus on dispose un lit de bonne terre, meuble et assez légère, fertilisée à l'automne par des arrosages au purin ou par mélange avec de l'engrais bien décomposé, et qui a été, au cours de l'hiver, soumise à l'action des gelées afin de détruire les mauvais germes et les larves d'insectes qu'elle pouvait contenir auparavant. L'emploi de terreau est également recommandable. Dans un pays aussi froid que le Canada, la confection de terreaux spécialement destinés à l'établissement des semis, revivifiés à l'automne après avoir été mis en réserve pendant la bonne saison, remués à la bêche de temps en temps, tenus nets des mauvaises herbes et débarrassés des insectes par la visite des oiseaux de basse cour, serait une opération des plus avantageuses, elle permettrait de construire des couches capables de donner du plant plus rapidement que celles sur terre ordinaire, que l'on pourrait ensemenecer quelques jours plus tard et, par suite, en meilleure saison.

Dans le cas de l'emploi de terre arable ordinaire il est également recommandable de couvrir la surface de cette dernière d'une légère couche de terreau bien pulvérisé et criblé, qui rend son égalisation plus complète et facilite l'ensemencement. On peut ajouter au terreau un peu de suie qui éloigne les vers.

L'emploi des terres fortes et argileuses doit être évité, ces dernières gênent le développement du chevelu et, au moment du repiquage, rendent l'extraction du plant difficile.

On peut tenir le plan d'ensemencement légèrement incliné dans le sens de l'exposition.

EXPOSITION DES COUCHES.

Il est avantageux de choisir des emplacements abrités et exposés au soleil. On peut les adosser contre un mur bien orienté et, si elles sont établies en plein champ ou dans des jardins, il est prudent de les garantir des vents dominants par des claies en branchages maintenues au moyen de piquets.

CHÂSSIS.

Ainsi qu'il a été dit précédemment, ils peuvent être formés soit de papier ou de toile huilés, soutenus par des traverses, soit de vitres solidement encastrées dans un cadre en bois, les dimensions de ce dernier, de même que celles des cadres sur lesquels la toile ou le papier sont tendus, ne doivent pas être exagérées afin que leur manœuvre soit facile. Il est essentiel d'assurer une bonne étanchéité par un ajustage assez soigné.

Les bords de la caisse sont construits de manière à ce que le châssis soit légèrement incliné dans le sens de l'exposition du semis, l'écoulement des eaux pluviales se fait plus rapidement, ce qui est très appréciable pour les châssis en papier ou en toile et, surtout, la chaleur solaire se trouve ainsi mieux utilisée.

Afin que toutes les parties en soient accessibles, les couches ne doivent pas avoir plus de quatre pieds à quatre pieds et demi de largeur, et la hauteur de la caisse doit être calculée de manière à ce qu'il subsiste un espace de trois à quatre pouces entre la surface du semis et la partie la plus basse du châssis.